



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 13 octobre 2017

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2017 pour un total de 467 343 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 89 505 € pour 125 497€ l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2017

- Un photocopieur à hauteur de 10 740 €
- Un vidéo projecteur à hauteur de 1 079 €
- Un lave-vaisselle pour 400 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 46 631 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 3 635 € pour 19 662 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1^{er} juin 2017 a été maintenu.

La diminution du poste correspond principalement au dispositif d'aide directe aux clubs mis en place par le District cette saison et imputé directement dans les comptes des clubs.

➤ Produits à recevoir de 18 000 € correspondant :

- Subvention CNDS 2017 pour les 6 premiers mois de 2017 pour 16 000 €
 - Subvention du CNDS dans le cadre de la rencontre U 18 France - Allemagne pour 2 000 €
-

➤ Débiteurs divers

- Acompte versé d'avance à un fournisseur à hauteur de 5 896 €

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 4 013 € contre 67 767 € au 30 juin 2016. Le protocole financier signé entre la Ligue des Hauts de France et ses Districts prévoit, dorénavant, un échéancier avec des versements étalés sur l'ensemble de la saison et un règlement du solde pour le 15 mai.

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Fédération Française de Football à hauteur de 15 087 € correspondant en produit :

- Au remboursement par la FFF de frais engagés par la District dans le cadre des rencontres France – Allemagne U18 à hauteur de 15 087 €.

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 817 € correspondant principalement

- stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 317 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2015-2016 de (+) 16 651 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés féminin : 2 500 €**
- **Fonds dédiés football à l'école primaire : 3 500 €**
- **Fonds dédiés football animation : 10 000 €**
- **Report à nouveau : 651 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 087 € au 30 juin 2017.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 106 800 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 94 300 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 103 600 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 10 365 €
- dettes fiscales et sociales 76 083 €
- Autres dettes 17 152 €

Les produits perçus d'avance pour un montant de 16 200 € correspondant à :

- Subvention fonctionnement Conseil Départemental de l'Aisne : 10 200 €
- Subvention aide technique Conseil Départemental de l'Aisne : 6 000 €

Compte de résultat de la saison 2016/2017 :

Le total des produits de l'année s'élève à 684 651 € contre 650 393 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

- une diminution de 3 K€ qui se décompose principalement comme suit

- une diminution de 3 K€ des droits d'inscriptions aux formations techniques et arbitrage.
- une stabilité globale sur les autres postes.

Les subventions d'exploitation

- Une stabilité du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 2 K€ de la subvention CNDS.
- Une augmentation de 5 K€ de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une diminution de 7 K€ de la subvention du conseil départemental.
- Une augmentation de 3 K€ de la subvention du conseil départemental sur l'acquisition de matériel.
- Absence d'aide à la formation dans le cadre de l'Institut de Formation du Football, pas de formation spécifique cette saison – L'aide était de 2 K€ la saison dernière.

Les autres produits de gestion courante

Augmentation du poste de 50 K€ qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Dans le cadre de la fusion de la Ligue de Picardie et de la Ligue du Nord Pas de Calais, le protocole financier mis en place par la nouvelle Ligue de Football des Hauts de France avec ses Districts engendre des versements financiers en augmentation pour les Districts de l'ancienne ligue de Picardie.

Les produits financiers

- Augmentation de 4 K€ correspondant aux intérêts d'livret A et aux intérêts d'un compte de dépôt à terme échu.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 7 506 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 6 470 €
- Annulation de chèques non encaissés à hauteur de 446 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 20 500 € de fonds dédiés. (5 000 € fonds dédiés à la formation, 6 000 € fonds dédiés à la valorisation du bénévolat, 3 500 € fonds dédiés football école primaire et 6 000 € fonds dédiés football d'animation).

Le total des charges de l'année s'élève à 669 992 € contre 633 742 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Diminution du poste de 10 K€ par rapport à la saison 2015-2016 il faut noter :

- Diminution de 10 K€ du poste matériel pour revente correspondant aux tablettes dans le cadre de la mise en place de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Diminution de 4 K€ du poste règlements brochures correspondant à l'impression des manuels pour l'utilisation de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Augmentation du poste récompenses de 1 K€.
- Augmentation du poste équipement de 5 K€

Les charges extérieures

Stabilité des dépenses dans ce chapitre 127 K€ cette saison contre 128 K€ la saison dernière :

- Augmentation du poste entretien de 4 K€ qui s'élève à 17 K€ contre 13 K€ pour la saison 2015-2016. Mise en place d'une alarme au District suite à une intrusion de nuit dans les locaux, renforcement de l'isolation phonique dans la salle d'attente pour les auditions, réparation du toit suite à un fort coup de vent et réorganisation du local de stockage des équipements.
- Diminution du poste entretien de 3 K€ pour le nettoyage des locaux par une agence d'intérim. L'entretien est de nouveau effectué en interne.
- Maîtrise des dépenses engagées dans le cadre de la convention d'objectif avec la Fédération Française de Football par l'intermédiaire de la Ligue du Football Amateur (LFA).

Les autres charges extérieures

- Une augmentation de 5 K€, à noter :
- Diminution du poste maintenance de 1.5 K€ en raison de la prise en charge de la maintenance du parc informatique du district par la Fédération Française de Football.
- Augmentation du poste déplacement de 4 K€ en raison de réunions plus nombreuses dans le cadre de la mise en place des nouvelles commissions suite à l'élection du nouveau comité directeur.
- Diminution de 2 K€ du poste affranchissement et téléphone.
- Augmentation de 3 K€ du poste organisations divers District – Organisation des rencontres France – Allemagne U18.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 18 K€ pour un montant total à 308 K€ avec les informations suivantes :

- Retour d'un membre du personnel absent une grande partie de la saison dernière pour maladie dont le salaire avait été pris en charge par les organismes sociaux et de prévoyance.
- Augmentation des salaires à hauteur de 2 K€.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 4 K€. Nous avons reversé 2 000€ à l'association « Neuf de Cœur » lors de la saison 2015-2016 correspondant à la recette de la rencontre France Allemagne U16. Pour la saison 2016-2017, nous avons reversé la recette des rencontres France Allemagne U18 à l'association « Petit cœur Picard » soit 6 000 €.

Les impôts et taxes

Augmentation de 3 K€ de la taxe sur salaires.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste de 18 K€ correspondant à la mise en place à hauteur de 22 K€ de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2016-2017.

Remboursements d'engagements, remboursement de formations, remboursement de licences dirigeant(e)s, réussite utilisation de la FMI et dotation en ballons.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 28 475 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnités de départ en retraite 1 500 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 30 095 € pour un résultat courant de (+) 9 936€ pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 14 658 € pour (+) 16 651 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2017.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 13 octobre 2017

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2017 pour un total de 467 343 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 89 505 € pour 125 497€ l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2017

- Un photocopieur à hauteur de 10 740 €
- Un vidéo projecteur à hauteur de 1 079 €
- Un lave-vaisselle pour 400 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 46 631 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 3 635 € pour 19 662 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1^{er} juin 2017 a été maintenu.

La diminution du poste correspond principalement au dispositif d'aide directe aux clubs mis en place par le District cette saison et imputé directement dans les comptes des clubs.

➤ Produits à recevoir de 18 000 € correspondant :

- Subvention CNDS 2017 pour les 6 premiers mois de 2017 pour 16 000 €
 - Subvention du CNDS dans le cadre de la rencontre U 18 France - Allemagne pour 2 000 €
-

➤ Débiteurs divers

- Acompte versé d'avance à un fournisseur à hauteur de 5 896 €

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 4 013 € contre 67 767 € au 30 juin 2016. Le protocole financier signé entre la Ligue des Hauts de France et ses Districts prévoit, dorénavant, un échéancier avec des versements étalés sur l'ensemble de la saison et un règlement du solde pour le 15 mai.

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Fédération Française de Football à hauteur de 15 087 € correspondant en produit :

- Au remboursement par la FFF de frais engagés par la District dans le cadre des rencontres France – Allemagne U18 à hauteur de 15 087 €.

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 817 € correspondant principalement

- stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 317 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2015-2016 de (+) 16 651 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés féminin : 2 500 €**
- **Fonds dédiés football à l'école primaire : 3 500 €**
- **Fonds dédiés football animation : 10 000 €**
- **Report à nouveau : 651 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 087 € au 30 juin 2017.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 106 800 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 94 300 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 103 600 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 10 365 €
- dettes fiscales et sociales 76 083 €
- Autres dettes 17 152 €

Les produits perçus d'avance pour un montant de 16 200 € correspondant à :

- Subvention fonctionnement Conseil Départemental de l'Aisne : 10 200 €
- Subvention aide technique Conseil Départemental de l'Aisne : 6 000 €

Compte de résultat de la saison 2016/2017 :

Le total des produits de l'année s'élève à 684 651 € contre 650 393 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

- une diminution de 3 K€ qui se décompose principalement comme suit

- une diminution de 3 K€ des droits d'inscriptions aux formations techniques et arbitrage.
- une stabilité globale sur les autres postes.

Les subventions d'exploitation

- Une stabilité du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 2 K€ de la subvention CNDS.
- Une augmentation de 5 K€ de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une diminution de 7 K€ de la subvention du conseil départemental.
- Une augmentation de 3 K€ de la subvention du conseil départemental sur l'acquisition de matériel.
- Absence d'aide à la formation dans le cadre de l'Institut de Formation du Football, pas de formation spécifique cette saison – L'aide était de 2 K€ la saison dernière.

Les autres produits de gestion courante

Augmentation du poste de 50 K€ qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Dans le cadre de la fusion de la Ligue de Picardie et de la Ligue du Nord Pas de Calais, le protocole financier mis en place par la nouvelle Ligue de Football des Hauts de France avec ses Districts engendre des versements financiers en augmentation pour les Districts de l'ancienne ligue de Picardie.

Les produits financiers

- Augmentation de 4 K€ correspondant aux intérêts d'un livret A et aux intérêts d'un compte de dépôt à terme échu.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 7 506 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 6 470 €
- Annulation de chèques non encaissés à hauteur de 446 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 20 500 € de fonds dédiés. (5 000 € fonds dédiés à la formation, 6 000 € fonds dédiés à la valorisation du bénévolat, 3 500 € fonds dédiés football école primaire et 6 000 € fonds dédiés football d'animation).

Le total des charges de l'année s'élève à 669 992 € contre 633 742 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Diminution du poste de 10 K€ par rapport à la saison 2015-2016 il faut noter :

- Diminution de 10 K€ du poste matériel pour revendre correspondant aux tablettes dans le cadre de la mise en place de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Diminution de 4 K€ du poste règlements brochures correspondant à l'impression des manuels pour l'utilisation de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Augmentation du poste récompenses de 1 K€.
- Augmentation du poste équipement de 5 K€

Les charges extérieures

Stabilité des dépenses dans ce chapitre 127 K€ cette saison contre 128 K€ la saison dernière :

- Augmentation du poste entretien de 4 K€ qui s'élève à 17 K€ contre 13 K€ pour la saison 2015-2016. Mise en place d'une alarme au District suite à une intrusion de nuit dans les locaux, renforcement de l'isolation phonique dans la salle d'attente pour les auditions, réparation du toit suite à un fort coup de vent et réorganisation du local de stockage des équipements.
- Diminution du poste entretien de 3 K€ pour le nettoyage des locaux par une agence d'intérim. L'entretien est de nouveau effectué en interne.
- Maîtrise des dépenses engagées dans le cadre de la convention d'objectif avec la Fédération Française de Football par l'intermédiaire de la Ligue du Football Amateur (LFA).

Les autres charges extérieures

- Une augmentation de 5 K€, à noter :
- Diminution du poste maintenance de 1.5 K€ en raison de la prise en charge de la maintenance du parc informatique du district par la Fédération Française de Football.
- Augmentation du poste déplacement de 4 K€ en raison de réunions plus nombreuses dans le cadre de la mise en place des nouvelles commissions suite à l'élection du nouveau comité directeur.
- Diminution de 2 K€ du poste affranchissement et téléphone.
- Augmentation de 3 K€ du poste organisations divers District – Organisation des rencontres France – Allemagne U18.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 18 K€ pour un montant total à 308 K€ avec les informations suivantes :

- Retour d'un membre du personnel absent une grande partie de la saison dernière pour maladie dont le salaire avait été pris en charge par les organismes sociaux et de prévoyance.
- Augmentation des salaires à hauteur de 2 K€.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 4 K€. Nous avons reversé 2 000€ à l'association « Neuf de Cœur » lors de la saison 2015-2016 correspondant à la recette de la rencontre France Allemagne U16. Pour la saison 2016-2017, nous avons reversé la recette des rencontres France Allemagne U18 à l'association « Petit cœur Picard » soit 6 000 €.

Les impôts et taxes

Augmentation de 3 K€ de la taxe sur salaires.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste de 18 K€ correspondant à la mise en place à hauteur de 22 K€ de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2016-2017.

Remboursements d'engagements, remboursement de formations, remboursement de licences dirigeant(e)s, réussite utilisation de la FMI et dotation en ballons.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 28 475 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnités de départ en retraite 1 500 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 30 095 € pour un résultat courant de (+) 9 936€ pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 14 658 € pour (+) 16 651 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2017.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 13 octobre 2017

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2017 pour un total de 467 343 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 89 505 € pour 125 497€ l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2017

- Un photocopieur à hauteur de 10 740 €
- Un vidéo projecteur à hauteur de 1 079 €
- Un lave-vaisselle pour 400 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 46 631 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 3 635 € pour 19 662 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1^{er} juin 2017 a été maintenu.

La diminution du poste correspond principalement au dispositif d'aide directe aux clubs mis en place par le District cette saison et imputé directement dans les comptes des clubs.

➤ Produits à recevoir de 18 000 € correspondant :

- Subvention CNDS 2017 pour les 6 premiers mois de 2017 pour 16 000 €
 - Subvention du CNDS dans le cadre de la rencontre U 18 France - Allemagne pour 2 000 €
-

➤ Débiteurs divers

- Acompte versé d'avance à un fournisseur à hauteur de 5 896 €

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 4 013 € contre 67 767 € au 30 juin 2016. Le protocole financier signé entre la Ligue des Hauts de France et ses Districts prévoit, dorénavant, un échéancier avec des versements étalés sur l'ensemble de la saison et un règlement du solde pour le 15 mai.

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Fédération Française de Football à hauteur de 15 087 € correspondant en produit :

- Au remboursement par la FFF de frais engagés par la District dans le cadre des rencontres France – Allemagne U18 à hauteur de 15 087 €.

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 817 € correspondant principalement

- stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 317 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2015-2016 de (+) 16 651 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés féminin : 2 500 €**
- **Fonds dédiés football à l'école primaire : 3 500 €**
- **Fonds dédiés football animation : 10 000 €**
- **Report à nouveau : 651 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 087 € au 30 juin 2017.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 106 800 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 94 300 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 103 600 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 10 365 €
- dettes fiscales et sociales 76 083 €
- Autres dettes 17 152 €

Les produits perçus d'avance pour un montant de 16 200 € correspondant à :

- Subvention fonctionnement Conseil Départemental de l'Aisne : 10 200 €
- Subvention aide technique Conseil Départemental de l'Aisne : 6 000 €

Compte de résultat de la saison 2016/2017 :

Le total des produits de l'année s'élève à 684 651 € contre 650 393 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

- une diminution de 3 K€ qui se décompose principalement comme suit

- une diminution de 3 K€ des droits d'inscriptions aux formations techniques et arbitrage.
- une stabilité globale sur les autres postes.

Les subventions d'exploitation

- Une stabilité du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 2 K€ de la subvention CNDS.
- Une augmentation de 5 K€ de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une diminution de 7 K€ de la subvention du conseil départemental.
- Une augmentation de 3 K€ de la subvention du conseil départemental sur l'acquisition de matériel.
- Absence d'aide à la formation dans le cadre de l'Institut de Formation du Football, pas de formation spécifique cette saison – L'aide était de 2 K€ la saison dernière.

Les autres produits de gestion courante

Augmentation du poste de 50 K€ qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Dans le cadre de la fusion de la Ligue de Picardie et de la Ligue du Nord Pas de Calais, le protocole financier mis en place par la nouvelle Ligue de Football des Hauts de France avec ses Districts engendre des versements financiers en augmentation pour les Districts de l'ancienne ligue de Picardie.

Les produits financiers

- Augmentation de 4 K€ correspondant aux intérêts d'un livret A et aux intérêts d'un compte de dépôt à terme échu.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 7 506 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 6 470 €
- Annulation de chèques non encaissés à hauteur de 446 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 20 500 € de fonds dédiés. (5 000 € fonds dédiés à la formation, 6 000 € fonds dédiés à la valorisation du bénévolat, 3 500 € fonds dédiés football école primaire et 6 000 € fonds dédiés football d'animation).

Le total des charges de l'année s'élève à 669 992 € contre 633 742 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Diminution du poste de 10 K€ par rapport à la saison 2015-2016 il faut noter :

- Diminution de 10 K€ du poste matériel pour revendre correspondant aux tablettes dans le cadre de la mise en place de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Diminution de 4 K€ du poste règlements brochures correspondant à l'impression des manuels pour l'utilisation de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Augmentation du poste récompenses de 1 K€.
- Augmentation du poste équipement de 5 K€

Les charges extérieures

Stabilité des dépenses dans ce chapitre 127 K€ cette saison contre 128 K€ la saison dernière :

- Augmentation du poste entretien de 4 K€ qui s'élève à 17 K€ contre 13 K€ pour la saison 2015-2016. Mise en place d'une alarme au District suite à une intrusion de nuit dans les locaux, renforcement de l'isolation phonique dans la salle d'attente pour les auditions, réparation du toit suite à un fort coup de vent et réorganisation du local de stockage des équipements.
- Diminution du poste entretien de 3 K€ pour le nettoyage des locaux par une agence d'intérim. L'entretien est de nouveau effectué en interne.
- Maîtrise des dépenses engagées dans le cadre de la convention d'objectif avec la Fédération Française de Football par l'intermédiaire de la Ligue du Football Amateur (LFA).

Les autres charges extérieures

- Une augmentation de 5 K€, à noter :
- Diminution du poste maintenance de 1.5 K€ en raison de la prise en charge de la maintenance du parc informatique du district par la Fédération Française de Football.
- Augmentation du poste déplacement de 4 K€ en raison de réunions plus nombreuses dans le cadre de la mise en place des nouvelles commissions suite à l'élection du nouveau comité directeur.
- Diminution de 2 K€ du poste affranchissement et téléphone.
- Augmentation de 3 K€ du poste organisations divers District – Organisation des rencontres France – Allemagne U18.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 18 K€ pour un montant total à 308 K€ avec les informations suivantes :

- Retour d'un membre du personnel absent une grande partie de la saison dernière pour maladie dont le salaire avait été pris en charge par les organismes sociaux et de prévoyance.
- Augmentation des salaires à hauteur de 2 K€.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 4 K€. Nous avons reversé 2 000€ à l'association « Neuf de Cœur » lors de la saison 2015-2016 correspondant à la recette de la rencontre France Allemagne U16. Pour la saison 2016-2017, nous avons reversé la recette des rencontres France Allemagne U18 à l'association « Petit cœur Picard » soit 6 000 €.

Les impôts et taxes

Augmentation de 3 K€ de la taxe sur salaires.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste de 18 K€ correspondant à la mise en place à hauteur de 22 K€ de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2016-2017.

Remboursements d'engagements, remboursement de formations, remboursement de licences dirigeant(e)s, réussite utilisation de la FMI et dotation en ballons.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 28 475 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnités de départ en retraite 1 500 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 30 095 € pour un résultat courant de (+) 9 936€ pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 14 658 € pour (+) 16 651 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2017.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 13 octobre 2017

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2017 pour un total de 467 343 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 89 505 € pour 125 497€ l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2017

- Un photocopieur à hauteur de 10 740 €
- Un vidéo projecteur à hauteur de 1 079 €
- Un lave-vaisselle pour 400 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 46 631 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 3 635 € pour 19 662 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1^{er} juin 2017 a été maintenu.

La diminution du poste correspond principalement au dispositif d'aide directe aux clubs mis en place par le District cette saison et imputé directement dans les comptes des clubs.

➤ Produits à recevoir de 18 000 € correspondant :

- Subvention CNDS 2017 pour les 6 premiers mois de 2017 pour 16 000 €
 - Subvention du CNDS dans le cadre de la rencontre U 18 France - Allemagne pour 2 000 €
-

➤ Débiteurs divers

- Acompte versé d'avance à un fournisseur à hauteur de 5 896 €

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 4 013 € contre 67 767 € au 30 juin 2016. Le protocole financier signé entre la Ligue des Hauts de France et ses Districts prévoit, dorénavant, un échéancier avec des versements étalés sur l'ensemble de la saison et un règlement du solde pour le 15 mai.

➤ Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Fédération Française de Football à hauteur de 15 087 € correspondant en produit :

- Au remboursement par la FFF de frais engagés par la District dans le cadre des rencontres France – Allemagne U18 à hauteur de 15 087 €.

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 817 € correspondant principalement

- stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 317 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2015-2016 de (+) 16 651 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés féminin : 2 500 €**
- **Fonds dédiés football à l'école primaire : 3 500 €**
- **Fonds dédiés football animation : 10 000 €**
- **Report à nouveau : 651 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 087 € au 30 juin 2017.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 106 800 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 94 300 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 103 600 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 10 365 €
- dettes fiscales et sociales 76 083 €
- Autres dettes 17 152 €

Les produits perçus d'avance pour un montant de 16 200 € correspondant à :

- Subvention fonctionnement Conseil Départemental de l'Aisne : 10 200 €
- Subvention aide technique Conseil Départemental de l'Aisne : 6 000 €

Compte de résultat de la saison 2016/2017 :

Le total des produits de l'année s'élève à 684 651 € contre 650 393 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

- une diminution de 3 K€ qui se décompose principalement comme suit

- une diminution de 3 K€ des droits d'inscriptions aux formations techniques et arbitrage.
- une stabilité globale sur les autres postes.

Les subventions d'exploitation

- Une stabilité du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 2 K€ de la subvention CNDS.
- Une augmentation de 5 K€ de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une diminution de 7 K€ de la subvention du conseil départemental.
- Une augmentation de 3 K€ de la subvention du conseil départemental sur l'acquisition de matériel.
- Absence d'aide à la formation dans le cadre de l'Institut de Formation du Football, pas de formation spécifique cette saison – L'aide était de 2 K€ la saison dernière.

Les autres produits de gestion courante

Augmentation du poste de 50 K€ qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Dans le cadre de la fusion de la Ligue de Picardie et de la Ligue du Nord Pas de Calais, le protocole financier mis en place par la nouvelle Ligue de Football des Hauts de France avec ses Districts engendre des versements financiers en augmentation pour les Districts de l'ancienne ligue de Picardie.

Les produits financiers

- Augmentation de 4 K€ correspondant aux intérêts d'livret A et aux intérêts d'un compte de dépôt à terme échu.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 7 506 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 6 470 €
- Annulation de chèques non encaissés à hauteur de 446 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 20 500 € de fonds dédiés. (5 000 € fonds dédiés à la formation, 6 000 € fonds dédiés à la valorisation du bénévolat, 3 500 € fonds dédiés football école primaire et 6 000 € fonds dédiés football d'animation).

Le total des charges de l'année s'élève à 669 992 € contre 633 742 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Diminution du poste de 10 K€ par rapport à la saison 2015-2016 il faut noter :

- Diminution de 10 K€ du poste matériel pour revente correspondant aux tablettes dans le cadre de la mise en place de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Diminution de 4 K€ du poste règlements brochures correspondant à l'impression des manuels pour l'utilisation de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Augmentation du poste récompenses de 1 K€.
- Augmentation du poste équipement de 5 K€

Les charges extérieures

Stabilité des dépenses dans ce chapitre 127 K€ cette saison contre 128 K€ la saison dernière :

- Augmentation du poste entretien de 4 K€ qui s'élève à 17 K€ contre 13 K€ pour la saison 2015-2016. Mise en place d'une alarme au District suite à une intrusion de nuit dans les locaux, renforcement de l'isolation phonique dans la salle d'attente pour les auditions, réparation du toit suite à un fort coup de vent et réorganisation du local de stockage des équipements.
- Diminution du poste entretien de 3 K€ pour le nettoyage des locaux par une agence d'intérim. L'entretien est de nouveau effectué en interne.
- Maîtrise des dépenses engagées dans le cadre de la convention d'objectif avec la Fédération Française de Football par l'intermédiaire de la Ligue du Football Amateur (LFA).

Les autres charges extérieures

- Une augmentation de 5 K€, à noter :
- Diminution du poste maintenance de 1.5 K€ en raison de la prise en charge de la maintenance du parc informatique du district par la Fédération Française de Football.
- Augmentation du poste déplacement de 4 K€ en raison de réunions plus nombreuses dans le cadre de la mise en place des nouvelles commissions suite à l'élection du nouveau comité directeur.
- Diminution de 2 K€ du poste affranchissement et téléphone.
- Augmentation de 3 K€ du poste organisations divers District – Organisation des rencontres France – Allemagne U18.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 18 K€ pour un montant total à 308 K€ avec les informations suivantes :

- Retour d'un membre du personnel absent une grande partie de la saison dernière pour maladie dont le salaire avait été pris en charge par les organismes sociaux et de prévoyance.
- Augmentation des salaires à hauteur de 2 K€.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 4 K€. Nous avons reversé 2 000€ à l'association « Neuf de Cœur » lors de la saison 2015-2016 correspondant à la recette de la rencontre France Allemagne U16. Pour la saison 2016-2017, nous avons reversé la recette des rencontres France Allemagne U18 à l'association « Petit cœur Picard » soit 6 000 €.

Les impôts et taxes

Augmentation de 3 K€ de la taxe sur salaires.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste de 18 K€ correspondant à la mise en place à hauteur de 22 K€ de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2016-2017.

Remboursements d'engagements, remboursement de formations, remboursement de licences dirigeant(e)s, réussite utilisation de la FMI et dotation en ballons.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 28 475 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnités de départ en retraite 1 500 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 30 095 € pour un résultat courant de (+) 9 936€ pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 14 658 € pour (+) 16 651 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2017.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général